

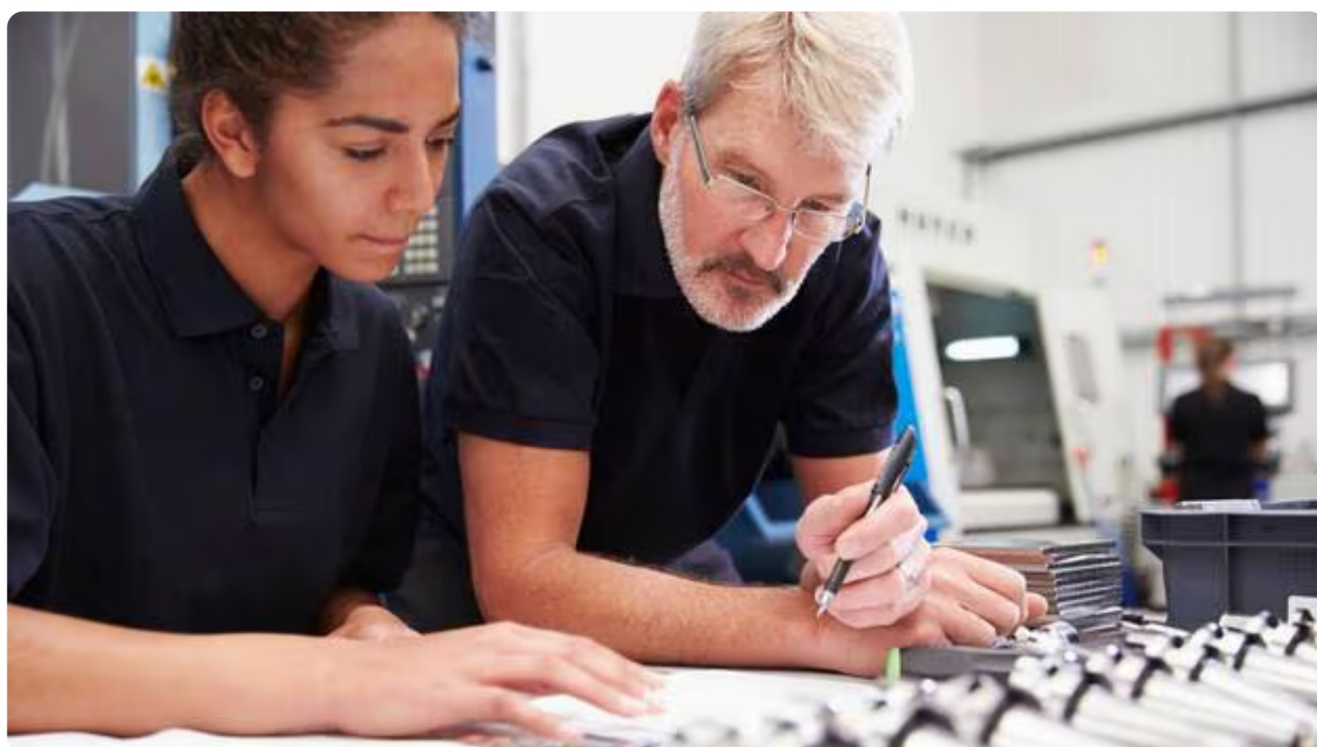
MENU

Abonnez-vous
**ouest
france**

Se connecter

de déficit cette année, les comptes

La houleuse réforme des retraites de 2023, avec le report de l'âge de départ à 64 ans, ne suffira pas. La Cour des comptes l'affirme aujourd'hui dans le rapport commandé par François Bayrou : le déficit annuel des régimes de retraite sera de 6,6 milliards d'euros cette année, de 15 dans dix ans et de 25 à 30 dans vingt ans. Alors que les syndicats de salariés et une partie de la classe politique veulent abroger ou amoindrir cette réforme, le constat de la Cour des comptes complique l'équation.



Trop de futurs retraités et pas assez de jeunes actifs : le déséquilibre pèse sur le système des retraites, et la réforme de 2023 n'est pas suffisante pour empêcher un déficit dès cette année, qui ira en s'amplifiant, assure la Cour des comptes dans un rapport rendu ce jeudi 20 février. | MONKEYBUSINESSIMAGES / GETTY IMAGES / ISTOCKPHOTO

► Écouter 12:01 min

Ouest-France [André THOMAS](#).

Publié le 20/02/2025 à 10h31

Abonnez-vous

Missionnée par François Bayrou, la Cour des comptes, présidée par l'ancien ministre et commissaire européen socialiste Pierre Moscovici, a rendu son rapport sur la situation financière des régimes de retraite.

MENU

Abonnez-vous
**ouest
france**

Se connecter

Un diagnostic qui se veut « indiscutable »

Réalisé dans le cadre d'une mission « **flash** », en une durée record de trois semaines qui a fait travailler ses spécialistes « **jour et nuit** », [ce rapport, commandé par le Premier ministre François Bayrou](#), se veut un diagnostic « **indiscutable** » sur l'état financier du système français des retraites, selon le premier président de la Cour des comptes, Pierre Moscovici, ancien commissaire européen et ministre de l'Economie socialiste.

Ce document, [disponible sur le site de la Cour](#), vient d'être remis jeudi 20 février 2025 au chef du gouvernement. C'est un rapport de 95 pages, trois fois moins long que celui que publient chaque année le Conseil d'orientation des retraites (Cor) ainsi que la [Commission des comptes de la Sécurité sociale \(CCSS\)](#).

Le rapport de la Cour a également l'avantage d'être d'un - un peu - moins rébarbatif. Ce qui n'est pas un luxe sur un sujet rendu complexe par l'existence de pas moins de 42 régimes de retraite différents (régimes de base, complémentaires, du privé, des agriculteurs, des indépendants, des fonctionnaires de l'État, des collectivités, des hôpitaux, plus les régimes spéciaux propres à certaines professions). Pour chacun, il faut évaluer les trajectoires financières futures en fonction d'hypothèses sur la croissance, la productivité, le taux de chômage, le nombre d'enfants moyen par femme ou encore le solde migratoire du pays.

MENU

Abonnez-vous
ouest
france

Se connecter

30 milliards de déficit par an à partir de 2045

Avec 388,4 milliards d'euros dépensés en 2023, la France consacre déjà 14 % de son produit intérieur brut (PIB) à ses retraites. C'est 4 % de plus qu'en Allemagne. En Europe, seule l'Italie fait plus. Les deux tiers seulement de cette enveloppe proviennent des cotisations payées par les employeurs et les salariés. Le reste provient majoritairement de diverses subventions de l'Etat, notamment pour compenser les exonérations de cotisations sur les bas salaires et le déséquilibre du régime des fonctionnaires et de plusieurs régimes spéciaux (SNCF, retraités d'Engie et EDF, marins, etc.).

Budget : comprenez-vous le fait que le gouvernement renonce à geler les retraites pendant six mois ?

Débattez !

Le bon côté, c'est qu'avec une pension moyenne de 1 626 € bruts par mois, les retraités bénéficient d'une situation « **relativement favorable par rapport au reste de la population** », selon la Cour, avec un niveau de vie proche de celui des actifs, alors qu'il est plus bas en moyenne dans les pays développés.

MENU

Abonnez-vous
ouest
france

Se connecter

Mais [la houleuse réforme de 2023](#), la sixième depuis 1993 (1), imposée par la Première ministre de l'époque Élisabeth Borne via le 49.3, ne suffit pas à assurer la viabilité du système.

Si le système est encore « **légèrement excédentaire, de 8,5 milliards** » en 2023, dès 2025, le déficit global des régimes « **devrait atteindre 6,6 milliards d'euros** ». Il devrait « **se stabiliser autour de ce montant jusqu'en 2030** » en raison de la montée en puissance de la réforme de 2023. Puis, « **sous l'effet de l'augmentation du nombre de retraités et du montant moyen de leurs pensions** », le déficit « **devrait se dégrader continûment et atteindre près de 15 milliards hors inflation en 2035** », puis « **autour de 30 milliards en 2045** ».

Pas de déficit caché dans la fonction publique

C'est le régime général (salariés du privé, travailleurs indépendants, contractuels de la fonction publique, qui contribue également au régime des salariés agricoles) « **qui**

MENU

Abonnez-vous
ouest-france

Se connecter

» : 25 à 30 milliards.

Car certains régimes (les « **complémentaires** ») resteront ou deviendront positifs. Quant à la contribution de l'État pour équilibrer le régime de ses fonctionnaires, elle « **devrait rester stable, autour de 50 milliards** » par an. Ce régime est très déséquilibré, car il y a peu d'actifs et beaucoup de pensionnés, mais le nombre de ces derniers atteindra un pic en 2028 et devrait ensuite diminuer. « **Les dépenses de ce régime seraient donc amenées à baisser, tout comme celles des régimes spéciaux** », dont le nombre de pensionnés s'éteindra progressivement.

Pierre Moscovici a, au passage, contesté [la vision affirmée plusieurs fois par François Bayrou](#), depuis qu'il est Premier ministre ou lorsqu'il était haut commissaire au Plan, d'[un déficit caché de plusieurs dizaines de milliards d'euros au sein de la fonction publique d'État](#). En particulier, François Bayrou avait affirmé mi-janvier, lors de son discours de politique générale devant l'Assemblée que le déficit des retraites atteindrait 55 milliards d'euros à horizon 2030. Ce qui a alimenté le débat, attisés par les économistes libéraux, sur un supposé «déficit caché», induit par les cotisations artificiellement élevés que l'Etat s'applique à lui-même sur le salaire de ses fonctionnaires en activité, pas assez nombreux pour financer à un taux normal les retraites de ceux qui sont en retraite.

Lors d'un commentaire auprès de la presse, le premier président de la Cour des comptes a estimé qu'il «**n'y a pas de déficit caché**». Le «**déséquilibre**» entre actifs et pensionnés de la fonction publique, les transferts entre régimes, les règles propres aux militaires, aux policiers, notamment, créent « **de telles différences** », selon le premier président de la Cour des comptes, qu'on « **ne peut pas comparer** » la situation du régime de la fonction publique d'État aux autres.

Départ à 64 ans et 43 années de cotisation : insuffisant

Les dernières réformes, et notamment celle de 2023, qui reporte l'âge légal de départ à 64 ans et accélère l'augmentation du nombre de trimestres requis pour partir à taux plein, portent leurs fruits. À elle seule, la réforme de 2023 a un impact positif de « **10 milliards à horizon 2030** » sur les régimes des retraites et « **un effet positif sur les recettes des autres administrations publiques compris entre 8 et 14 milliards** ».

Mais son effet s'atténuera après 2040 pour trois raisons : le recul de l'âge de départ qui se stabilisera « **légèrement en dessous de 65 ans** », l'allongement de la durée de vie et l'augmentation de pensions (qui sera cependant inférieure à celle des revenus des actifs).

Une dette colossale s'annonce

Mauvaise nouvelle pour les partenaires sociaux et les partis de gauche qui veulent abroger ou réduire l'impact de cette réforme : même en l'état, elle n'empêchera pas une accumulation de déficits qui conduira à « **une augmentation de la dette du régime général de l'ordre de 350 milliards d'euros en 2045, à laquelle s'ajouterait une dette de plus de 120 milliards pour la caisse des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers** ».

Augmenter encore l'âge de départ : efficace mais pas à long terme

La Cour décrit plusieurs leviers qui permettraient d'amoindrir ces déficits et l'accumulation de ces dettes, « **mais sans préconiser l'un plutôt que l'autre, car ce n'est pas son rôle** », précise son premier président, Pierre Moscovici.

Le premier : augmenter encore l'âge de départ, à 65 ans, pour les générations nées à partir de 1968. Cela rapporterait « **jusqu'à 8,4 milliards** » en 2035 au système des retraites, et « **jusqu'à 17,7 milliards** » pour l'ensemble des finances publiques.

En revanche, le ramener à 63 ans (alors qu'il a été fixé à 64 dans la réforme de 2023), « **coûterait 13 milliards en 2035** ». Un levier « **puissant** », donc, mais « **à court terme** ».

MENU

Abonnez-vous
ouest-france

Se connecter

retraite s'atténue ensuite. Il reste
n 2045.

La durée de cotisation, un effet « mieux étalé dans la durée »

Avec la réforme de 2023, on touche sa pension complète si l'on a validé 172 trimestres (43 ans) pour les générations nées à partir de 1965. Cette durée de cotisation était déjà fixée par la réforme Touraine, adoptée sous François Hollande en 2014, la réforme Borne n'a fait que l'accélérer sur ce point.

Assouplir la réforme en réduisant cette durée de cotisation à 168 trimestres (42 ans) coûterait 3,9 milliards en 2035. En revanche, l'allonger d'un an et la porter à 176 trimestres (44 ans) « **rapporterait 5,2 milliards** » au système de retraite et « **9,7 milliards** » à l'ensemble des finances publiques.

Si cet allongement était décidé à partir de la génération 1972, le gain pour le système des retraites serait même de 8 milliards en 2045 et bien plus pour les finances publiques. Grosse différence avec le report de l'âge légal, l'effet d'un allongement de la durée de cotisation « **s'accroît avec le temps** ».

Augmenter les cotisations : « des effets négatifs »

Troisième levier, jouer sur le taux de cotisations. L'augmenter d'un point rapporterait « **entre 4,8 et 7,6 milliards** » par an, selon la modalité choisie. Mais, prévient la Cour, cela « **pourrait avoir des effets négatifs sur l'économie** » en alourdissant le coût des salaires pour les entreprises et/ou en réduisant le pouvoir d'achat des salariés.

La règle du pilotage des pensions « pas adaptée »

Quatrième et dernier levier identifié par la Cour, jouer sur l'évolution des pensions. Depuis la réforme Balladur de 1993, celles-ci ne sont plus indexées sur l'évolution des salaires, mais sur l'inflation. Du moins en théorie, car des coups de frein politiques sont fréquents.

MENU

Abonnez-vous



Se connecter

ar rapport à l'inflation « **permettrait une** », en moyenne, consommant moins et négatif sur l'économie « **serait** **relativement faible** ».

Au-delà de ce qu'une telle mesure pourrait rapporter, la Cour veut élever le débat. Elle estime que la règle actuelle d'indexation sur l'inflation « **n'est pas adaptée au pilotage des dépenses de retraite en cas d'évolutions défavorables** ». Selon elle, par comparaison, « **les régimes complémentaires en France ou le système de retraite en Allemagne disposent de règles qui permettent de mieux moduler la revalorisation des pensions lorsque la progression des salaires n'est pas suffisante pour équilibrer le système** ».

Du grain à moudre pour syndicats et patronat

Le diagnostic n'est pas achevé : tous ces leviers ont un impact potentiel sur la compétitivité de l'économie française et sur l'emploi. Mais ce ne sera expertisé que dans un prochain rapport.

Trop tard pour le début des négociations entre syndicats de salariés et organisations patronales. Ces dernières doivent commencer dans les jours qui viennent. Le Premier ministre leur a fixé pour cadre de « **ne pas aggraver le déficit** » et de « **restaurer l'équilibre du système** » dans le cadre d'un accord qui est, assure Matignon, « **le seul scénario envisagé** ». Au vu des lignes rouges des uns et des autres, et de la situation décrite par la Cour des comptes, cela s'annonce difficile.

Du moins, pour le moment, le gouvernement n'a-t-il pas inscrit de projet de loi sur le sujet à l'agenda de l'Assemblée nationale d'ici à juin, qu'il a présenté le 18 février dernier. François Bayrou envisage cependant que les conclusions du rapport de la Cour des comptes pourraient faire l'objet d'un débat sans vote au Parlement «**pour qu'on sache définitivement de quelle situation on part et quelles sont les perspectives**».

(1) Les dernières étapes marquantes de réforme des retraites. - 1982 (Mauroy, PS) : âge légal de départ avancé de 65 à 60 ans, comme promis par François Mitterrand ; **1993 (Balladur, droite) :** passage de 10 à 25 meilleurs années prises en compte, indexation des pensions sur l'inflation et non plus sur les salaires ; allongement de la durée de cotisation pour le privé ; **1995 (Juppé, droite) :** un vaste plan prévoyant notamment la suppression des régimes spéciaux provoque une forte mobilisation sociale et est abandonné ; **2003 (Fillon, droite) :** alignement de la durée de cotisation des fonctionnaires sur celle du privé, allongement de cette durée, création de la surcote/décote, du départ anticipé pour carrière longue ; **2008 (Fillon, droite) :** extension des dispositions de 2003 à d'autres régimes spéciaux ; **2010 (Fillon, droite) :** âge de départ porté à 62 ans ; **2014 (Ayrault, gauche) :** allongement progressif de la durée de cotisations à 43 ans ; **2020 (Philippe, centre droit) :** le

MENU

Abonnez-vous



Se connecter

ts avec un âge pivot est adopté par 49.3
du Covid ; **2023** (Borne, centre droit) :
gement de la durée de cotisation, qui

âge de départ porte à 67 ans, accélération de l'ancienneté
reste de 43 ans.

Retraites

Économie

Emploi

François Bayrou

Cour des comptes

Indu



Ailleurs sur le web

Bonne nouvelle pour les propriétaires dans ces 4 régions

Association Énergie Verte | Sponsorisé

Le coupe-ongles conçu par un ingénieur de 60 ans pour les seniors fait fureur

nailclipper | Sponsorisé

Un ingénieur professionnel a conçu ce coupe-ongles pour les personnes âgées

FANYIL | Sponsorisé

Configurez Nouveau Hyundai INSTER

Le petit SUV 100% électrique, proposant une autonomie allant jusqu'à 370 km.

Hyundai | Sponsorisé

Configurer maintenant

Les seniors méconnaissent l'assurance auto gratuite selon leur âge (à découvrir)

Assurance automobile | Sponsorisé

Les packs Verisure à -50%. N'attendez pas pour protéger votre maison

Choisissez le N°1 Français des systèmes d'alarme pour la sécurité de votre propriété

Verisure | Sponsorisé

Devis en ligne

MENU

Abonnez-vous
ouest-france

Se connecter

nd

Prenez le contrôle de la configuration de votre Tucson Hybrid. Sélectionnez vos équipements préférés et façonnez un SUV unique qui correspond à votre style de vie.

Hyundai | Sponsorisé

Configurer maintenant

Retraités : si votre mutuelle vous coute + de 69€/mois, essayez ceci maintenant !

Essayez ce comparateur en ligne

Meilleures Mutuelles | Sponsorisé

En savoir plus

[Durée Limitée] Tous les packs Alarme à -50%. Faites un devis

Verisure N°1 Français des systèmes d'alarme

Verisure | Sponsorisé

Devis en ligne

Profitez d'une offre de reprise allant jusqu'à 2 500 €

Profitez d'une estimation gratuite de la valeur de reprise de votre véhicule.

REPRISE-CITROEN.FR | Sponsorisé

Panneaux solaires, à partir de 6110€ tout compris

Testez votre potentiel solaire et passez à l'autoconsommation avec Carrefour énergies

Carrefour Énergies | Sponsorisé

Devis en ligne

B&You à partir de 1€99/mois avec eSIM, sans engagement

Nouveau : eSIM disponible ! La liberté à petit prix. Craquez pour les forfaits B&You à partir de 1€99/mois sans engagement.

Bouygues Telecom | Sponsorisé

J'en Profite

Chelles: À 29€/mois, cette mutuelle senior assure une protection...

Prio Santé | Sponsorisé

En savoir plus

MENU

Abonnez-vous



Se connecter

mpriis

ommation avec Carrefour énergies

En savoir plus

Carrefour Energies | Sponsorise

Kit Perte de Poids 28 jours

Jusqu'à -6kg en 1 mois

Comme J'aime | Sponsorisé

Lyon : Une femme passe la nuit sur le parking du supermarché Lidl, bloquée avec sa voiture

SITUATION INÉDITE - Mercredi dernier, une femme de 35 ans s'est retrouvée enfermée sur le parking Lidl de Vaulx-en-Velin alors qu'elle était en train de recharger sa voiture électrique

Une chèvre retrouvée attachée devant l'Idefhi de Canteleu a été recueillie par un maire

Drôle d'histoire. Mercredi 12 février une chèvre a été retrouvée attachée sur une barrière de l'IDEFHI de Canteleu. Elle a été recueillie par le maire d'une commune voisine.

Lyon. Elle passe la nuit sur le parking d'un magasin Lidl, bloquée avec sa voiture

Une automobiliste a été "enfermée" sur le parking d'un supermarché Lidl de Vaulx-en-Velin dans la métropole de Lyon. Elle venait y charger sa voiture électrique.

.

Comment s'assurer moins cher en tant que conducteur débutant ?

Ouest France Auto

Contenus Sponsorisés par Taboola

.

Cyril Hanouna a-t-il vraiment vendu sa maison contre son gré

Ouest France Immo

Contenus Sponsorisés par Taboola

.

Découvrez l'actualité de l'emploi en région et en France

Ouest France Emploi

Contenus Sponsorisés par Taboola

MENU

Abonnez-vous

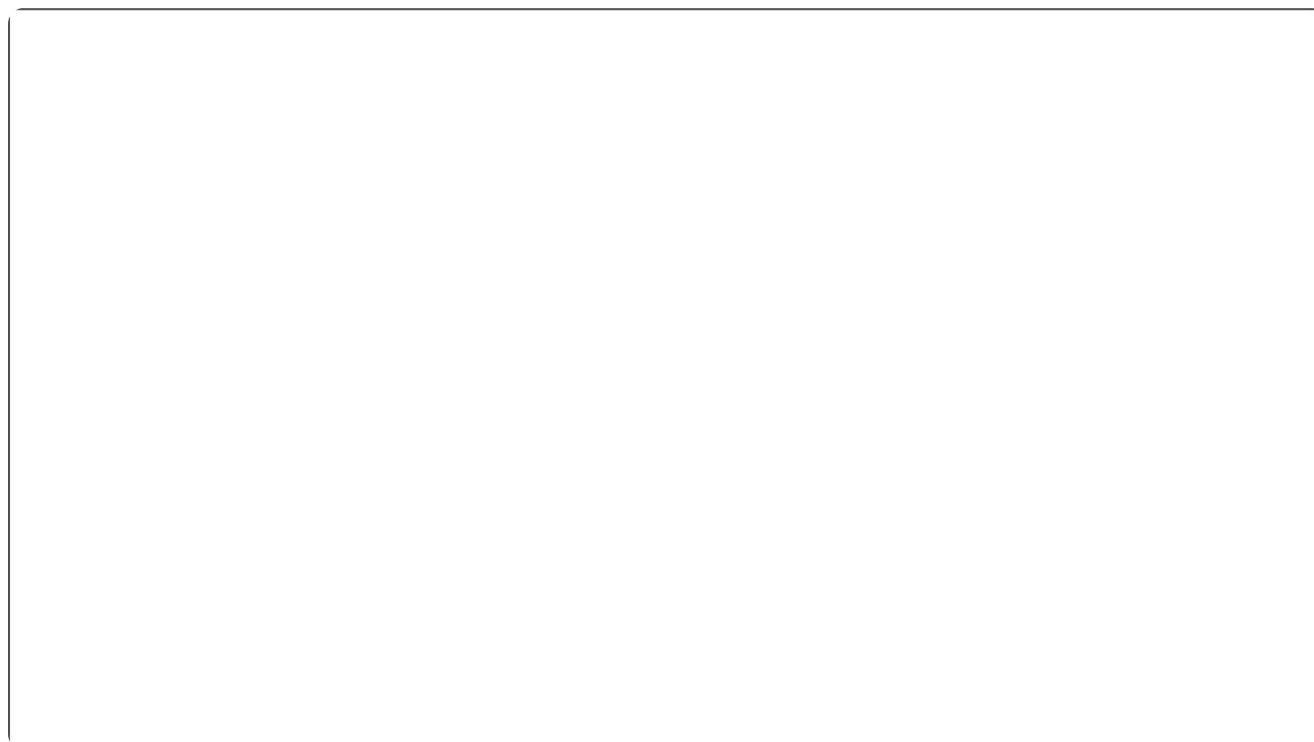


Se connecter

elais mixte simple en live à Lenzerheide

-  15h30 « Mademoiselle Holmes ». TF1 change la programmation de la série dès ce soir
- 15h17 Savon, crème, parfum... Les produits confisqués dans ces aéroports sont offerts à des associations
- 15h15 Stade Brestois. Votez pour le moment le plus marquant de la campagne de Ligue des champions !
- 15h05 UAE Tour. Deuxième victoire d'étape pour le puissant Jonathan Milan, Tadej Pogacar toujours leader

Les tops articles sur : Retraites



« J'ai eu droit à un café... sans sucre » : le dernier jour au travail de Sylvie avant sa retraite 

Ouest-France

18/02

MENU

Abonnez-vous 

Se connecter

Pension, âge, région... Qui sont les retraités français ?

Ouest-France

19/02

Revalorisation des retraites : pourquoi ma pension n'a pas vraiment augmenté de 2,2 % en 2025 ?

Ouest-France

18/02

MENU

Abonnez-vous
ouest
france

Se connecter

Retraite Agirc-Arrco. Le montant de votre pension pourrait évoluer en mars prochain

Ouest-France

19/02

Cet ancien soldat de la guerre d'Algérie ne touche pas sa pension « car il lui manque trois jours »

Ouest-France

19/02

MENU

Abonnez-vous



Se connecter

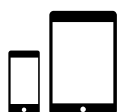
SITES D'ACTUALITÉ



SERVICES



SHOPPING



Les applications mobiles du groupe SIPA **Ouest-France** disponibles en téléchargement

Mentions légales | Données personnelles | Cookies | CGU | Qui sommes-nous ? | Tarifs de références |
Charte utilisateur | Plan des élections | © Ouest-France